

**AVIS ET PROPOSITIONS EMIS PAR LE COMITE
D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL
DEPARTEMENT DE L' AISNE
Séance du 7 juin 2019**

AVIS OU PROPOSITIONS Votés par les représentants du Personnel	Réponses et/ou suites données par l'Administration
<p>Avis n°1 Les membres du CHSCTD02 souhaitent connaître les mesures correctives prises pour éviter les risques psychosociaux relatifs à la mise en place des nouvelles modalités du mouvement intra-départemental des personnels du 1^{er} degré, ainsi que les mesures curatives qui seront proposées aux agents. Les membres des organisations syndicales ont pourtant alerté des risques dès l'annonce du changement et que l'inefficacité d'un mouvement à une seule saisie avait été faite lors de la précédente expérimentation.</p>	<p>Les services procéderont à une analyse générale des conséquences des nouvelles modalités de participation à la phase départementale du mouvement, afin d'opérer une mesure qualitative de ses effets. Un suivi des agents affectés sur un vœu large, tenant compte de leur situation particulière (préconisations du médecin de prévention, distance entre le domicile et le travail, etc.) sera mis en œuvre, afin de chercher les solutions adaptées.</p>